

Ouest France
17 Décembre 2012

Pontivy

850 000 euros pour la station du Sittom-Mi

Deux quais ont été créés à la station de transfert de Josselin. Les ordures ménagères seront ensuite incinérées à Pontivy.

Les travaux entrepris à la station de transfert de Josselin comprennent : la réfection complète de la station de transfert (voirie, réseaux...) ; la création de deux nouveaux quais pour le transfert des ordures ménagères et la réhabilitation du quai existant pour le transfert des emballages. Les ordures ménagères sont ensuite acheminées jusqu'à l'unité de valorisation énergétique des déchets ménagers de Pontivy. Les travaux viennent de se terminer en décembre. Les investissements s'élèvent à 850 000 € HT dont 170 000 € de subvention du conseil général.

Avec deux quais pour la réception des ordures ménagères, l'objectif est de réduire le nombre de camions sur les routes (soit 2 rotations par jour, contre 3 auparavant). La remise en état des réseaux d'eaux et la création d'un bassin de rétention va permettre d'améliorer l'environnement sur le site.

Le Syndicat intercommunal pour le

transfert et le traitement des ordures ménagères du Morbihan intérieur, regroupe 101 communes sur tout le nord du département, du Faouët à l'ouest, à Malestroit à l'est. Il couvre douze cantons : Roi Morvan Communauté, Ploërmel Communauté, Locminé Communauté, Baud Communauté, Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux, Josselin Communauté, Saint-Jean Communauté, Pontivy Communauté et la commune de Moréac. « Cela représente une population de 170 000 habitants, qui produit 34 000 à 35 000 t d'ordures ménagères par an, dont environ 27 000 t sont incinérés à l'unité de valorisation énergétique de Pontivy », annonce Grégoire Super, président du Sittom-Mi. Le Sittom-Mi est propriétaire de l'usine d'incinération de Pontivy et du centre de transfert de Josselin, où transitent les ordures ménagères du secteur est du territoire.

XL